

Saint-Paul : ville accessible

Première au palmarès des villes les plus accessibles pour les handicapés dans les Landes.

Jeudi 21 septembre, avait lieu la présentation du baromètre départemental de l'accessibilité pour l'année 2017.

Pour la deuxième année consécutive, ce classement place la ville de Saint-Paul-lès-Dax au premier rang des villes landaises les plus accessibles pour les personnes handicapées et à mobilité réduite.

Etabli selon un questionnaire précis concernant notamment les réalisations notables permettant une amélioration certaine des déplacements et autres accès aux PMR, ce baromètre permet de jauger le parcours accompli dans la démarche d'accessibilité.



Les élus saint-paulois ont en effet à cœur de permettre l'accès à chacun aux différents lieux de vie qui composent notre ville que ce soit par la création de places pour personnes handicapées, par la création de rampes d'accès, par la mise en places de dalles podotactiles sur les trottoirs, ou encore en équipant les feux tricolores d'avertisseurs sonores, etc D'autres projets d'amélioration de l'accessibilité sont également à venir.

Le cadre législatif confère aux Mairies la responsabilité de s'assurer que tous les établissements recevant du Public (ERP) de la commune, publics et privés, sont conformes aux règles d'accessibilité au même titre que la sécurité.

A Saint-Paul-lès-Dax, faire que chacun puisse accéder aux mêmes services et se rendre dans tous les bâtiments est une réelle volonté de l'équipe municipale.